UNION NATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES AGRICOLES UNE CA

UNION NATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES AGRICOLES

Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

№ 5.0 - Actualité Fiscale et Juridique Agricole

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics: Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats.

Durée: 1 jour -7H30

Tarif par participant en présentiel :

Le tarif s'élève à 595€ HT par participant, soit 714€ TTC pour les adhérents, adhérents secondaires et filleuls inscrits à l'Uneca.

Ou 695€ HT par participant, soit 834€ TTC pour les non adhérents .

Date:

14/10/2025 - Lyon - Présentiel

23/10/2025 - Colmar - Présentiel

30/10/2025 - Toulouse - Présentiel

12/11/2025 - Troyes - Plus aucune place disponible pour cette session - Présentiel

18/11/2025 - Orange - Présentiel

19/11/2025 - Orange - Présentiel

02/12/2025 - Chartres - Présentiel

02/12/2025 - Brignoles - Présentiel

04/12/2025 - Valence - Présentiel

17/12/2025 - Deauville - Présentiel

19/12/2025 - Rennes - Présentiel

06/02/2026 - - Distanciel

12/02/2026 - Paris UNECA - Présentiel

Description:

Incontournable! C'est la formation qu'il faut suivre tous les ans car elle "rembobine" toute l'actualité juridique et fiscale d'origine légale, la doctrine et la jurisprudence de l'année.

En étant assidu(e), vous capitalisez un savoir différenciant bénéfique dans votre activité. Cette formation complète et renforce la revue de jurisprudence commentée de l'UNECA.

Objectifs:

Passer en revue et analyser l'ensemble de l'actualité agricole, (textes, doctrine, jurisprudence...) ; Anticiper et éviter d'éventuelles difficultés ;

Identifier ce que l'on peut faire et ce que l'on ne doit pas faire.

Pré-requis:

Il est impératif de posséder **une bonne pratique** du droit rural et de la fiscalité agricole.

PRÉ-INSCRIPTION

Autres Dates:



UNION NATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES AGRICOLES

Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

14/11/2024 - Niort - proposé par CEECA

19/11/2024 - Brive-Ussac - proposé par CEECA

10/12/2024 - Agen - proposé par CEECA

11/12/2024 - Bazas - proposé par CEECA

12/12/2024 - Beaune - proposé par IRF Bourgogne Franche Comté

17/12/2024 - Rodez - proposé par FORMEGA

18/12/2024 - Narbonne - proposé par FORMEGA

19/12/2024 - Montpellier - proposé par FORMEGA

09/01/2025 - Holnon - proposé par Form@t

14/01/2025 - Reims - proposé par CFPC grand Est

15/01/2025 - Reims - proposé par CFPC Grand Est

15/01/2025 - Bordeaux - proposé par CEECA

22/01/2025 - Dijon - proposé par IRF Bourgogne Franche Comté

06/02/2025 - Toulouse - proposé par CERECAMP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Incontournable! C'est la formation qu'il faut suivre tous les ans car elle "rembobine" toute l'actualité juridique et fiscale d'origine légale, la doctrine et la jurisprudence de l'année.

En étant assidu(e), vous capitalisez un savoir différenciant bénéfique dans votre activité. Cette formation complète et renforce la revue de jurisprudence commentée de l'UNECA.

Contenu

Matin : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel

Après-midi : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel

Introduction: présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Détermination du régime d'imposition

Détermination du résultat

Plus-values

Revenus exceptionnels

Imposition des résultats

TVA et taxes sur le chiffre d'affaires

Enregistrement

Impôt de solidarité sur la fortule

Droit social

Droit rural

Divers

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions.

Par demi-journée : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel - (ou 2 pauses de 10 à 12 minutes en distanciel)

Animateur : Formation dispensée par un avocat/juriste-fiscaliste spécialisé dans les secteurs agricoles et viticoles depuis plus de 10 ans.

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyen pédagogique :



UNION NATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES AGRICOLES

Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique doublé systématiquement d'exemples et de cas concrets vécus par l'animateur.

Animation axée sur l'échange avec les participants.

Cas pratiques, questions ciblées

Document remis

Remise du support de formation projeté

Remise d'un support papier exhaustif

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence

Quiz en salle avec remise du corrigé

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

MODALITÉS

Date de cette version: 30/06/2025

Accès handicapé : Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez Céline Dupuid-Moreux à contact@uneca.fr

Nombres de participants limités : Pour le bon déroulement de la formation, le nombre de participants par session en distanciel est limité à 22 personnes maximum.

Modalités d'inscription :

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à cinq jours avant la date de la formation.

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Vous recevrez votre convocation par mail au plus tard cinq jours avant la formation.

Contact

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX 26 rue de Mogador 75009 Paris contact@uneca.fr

Imprimer

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 5 000 € HT soit 6 000 € TTC la journée.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

Pour les formations en présentiel, l'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration,



UNION NATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES AGRICOLES

Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

chambre d'hôtel de l'animateur...)

Les frais de gestion administrative et pédagogique comprenant la transmission du support PDF seront facturé $25 \notin H.T$ par participant.

* Pour les formations en intra-cabinets, le nombre de participant ne doit pas excéder 22 personnes par session.

En cas de dépassement il sera appliqué la facturation de 250€ HT par participant supplémentaires dans la limité de 30 personnes.

Demander un intra

Liste complète des formations

Source URL: http://formation.uneca.fr/actualite-fiscale-et-juridique-agricole-18